

Retrouvez
les résultats des élections depuis 1969

Le Monde.fr
EDITION ABONNES

Abonnez-vous
6€/mois

L'ex-capitaine Paul Barril écroué dans le cadre de l'affaire du cercle Concorde

LE MONDE | 25.12.07 | 16h05 • Mis à jour le 25.12.07 | 16h06

L'ex-officier de gendarmerie Paul Barril a été incarcéré, lundi 24 décembre, à la prison des Baumettes à Marseille. L'ancien chef adjoint du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et de la cellule élyséenne, reconverti dans la sécurité privée, a été mis en examen pour *"association de malfaiteurs, en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de la commission d'assassinat et de corruption"* dans le cadre de l'affaire du cercle parisien de jeux Concorde, instruite par les juges marseillais Charles Duchaine et Serge Tournaire.

Lors de sa garde à vue, M. Barril, 61 ans, a été admis, les 22 et 23 décembre, à l'hôpital de la Timone, en raison d'un problème de santé lié à une insuffisance cardiaque. M. Barril avait subi le 20 novembre une coronographie. Lorsqu'il a été interpellé, le 20 décembre, il avait oublié ses médicaments. Il est sorti de l'hôpital dans la matinée du lundi 24 décembre pour être présenté au juge Tournaire qui, après deux heures d'audition, lui a signifié les charges qui justifiaient sa mise en examen.

Selon une source proche du dossier, l'ancien capitaine de gendarmerie aurait été dénoncé par une personne placée en détention début décembre, dans le cadre de l'enquête sur le cercle Concorde. M. Barril est soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre différents acteurs du cercle - dont Roland Cassone, fiché au grand banditisme et écroué lui aussi depuis début décembre - suspectés de blanchiment d'argent effectué par le biais de l'établissement. Fermé pendant de nombreuses années, celui-ci a rouvert depuis juillet 2005, rue Cadet, dans le 9^e arrondissement de la capitale.

IL NIE "FAROUCHEMENT" LES FAITS

Dans ce dossier, outre M. Cassone, considéré comme l'un des parrains marseillais, onze personnes dont un banquier genevois, François Rouge, ont été écrouées, après une série de règlements de comptes survenus dans le milieu corso-marseillais en avril 2006 et en septembre 2007. Ami du banquier suisse, Paul Lantieri, homme d'affaires corse controversé qui était officiellement le directeur artistique du cercle Concorde - et suspecté par les enquêteurs d'en être le gérant de fait - est aussi mis en cause. Originaire de Bonifacio (Corse), M. Lantieri est actuellement en fuite sous le coup d'un mandat de recherche.

Selon M^e Sophie Jonquet, avocate de M. Barril, la justice reproche à son client d'être intervenu sur demande de Paul Lantieri pour protéger François Rouge, lequel était menacé par des hommes qui tentaient de mettre la main sur le cercle Concorde. *"Paul Barril nie farouchement les faits qui lui sont imputés"*, nous a-t-elle déclaré.

M. Barril a été condamné en mars à six mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende par la cour d'appel de Paris pour *"recel de documents"* dans l'affaire des écoutes de l'Elysée. Il avait également été impliqué, en août 1982, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes.

Après cet épisode, où il avait présenté à tort trois Irlandais comme étant des terroristes, il avait quitté la gendarmerie en 1984 et s'était reconverti dans les affaires en créant une entreprise spécialisée dans la sécurité, la Société d'études, de conception et de réalisation d'équipements techniques de sécurité (Secrets).

Son nom a ensuite été cité par la direction générale de la sécurité extérieure pour son rôle joué au Rwanda auprès du président Juvénal Habyarimana assassiné en avril 1994. Au début des années 1990, l'ex-capitaine, qui se présentait comme un conseiller du président rwandais, aurait contribué à la réorganisation des services secrets du Rwanda. Il se serait rendu à Kigali quelques jours après l'assassinat du président Habyarimana pour une affaire de vente d'armes.

Yves Bordenave

Article paru dans l'édition du 26.12.07

Le Monde.fr

» A la une
» Le Desk
» Opinions
» Archives
» Forums
» Blogs

» Examens
» Culture
» Economie

» Météo
» Carnet
» Immobilier

» Emploi
» Shopping
» Nautisme

» Voyages
» Newsletters
» RSS

Le Monde

» Abonnez-vous au *Monde* à -60%
» Déjà abonné au journal
» Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui sommes-nous ? | Index | Aide